

AVIS PUBLIC



DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

AVIS est donné par les présentes, conformément à l'article 145.33 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1), que lors de la séance ordinaire qui aura lieu le 4 août 2026, à 19 h, le conseil statuera sur la demande d'usage conditionnel suivante :

- Lot numéro 1 005 821 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, zone I-210, pour le local situé au 9985, place d'York, afin d'autoriser l'usage conditionnel « bar » accessoire à un usage principal autre qu'un restaurant ou une brasserie, soit un simulateur de golf, conformément aux conditions prévues à l'article 10.4 du Règlement relatif aux usages conditionnels (RCA 70).

Toute personne intéressée pourra se faire entendre lors de cette séance.

Pour toute information concernant cette demande, vous pouvez contacter la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises au 514-493-8086.

Fait à Montréal, le 17 juillet 2026.

Cathlynn Marsan
Secrétaire d'arrondissement substitut